

5. L'Avifaune

5. L'Avifaune.....	1
I. Méthode.....	2
II. Les espèces relevant de la Directive	3
Focus sur ces oiseaux d'intérêt communautaire :	3
III. Les espèces patrimoniales	4
Focus sur quelques espèces patrimoniales	5
IV. Les différents habitats terrestres spécifiques à l'avifaune.....	9
Les cordons littoraux	9
Le site de Bon abri	9
Estuaire du Gouessant.....	9
Les prés salés	10
Les falaises littorales.....	10
Les Landes de Béliard à la Cotentin	10
Le site de la Grève des courses (Hors ZSC mais en ZPS Baie De Saint Brieuc Est)	10
V. Menaces et sensibilités	11
Niveaux de zonage des sensibilités.....	12
Effectifs concernés	12
VI. État de conservation des oiseaux terrestres pour le site de la Baie de Saint Brieuc Est	14

I. Méthode

La synthèse s'est appuyée sur les données et éléments bibliographiques disponibles sur le site Natura 2000 de la Baie de Saint Brieuc Est. Notamment, deux principales bases de données naturalistes opportunistes que sont la base de données historique du GEOCA (couvrant essentiellement la période 1984-2019 mais avec quelques données plus anciennes également) et la base de données collaboratives Faune-Bretagne (données jusque 2020).

Ont également été pris en compte les éléments complémentaires à disposition comme les études ponctuelles des sites Espaces Naturels Sensibles du Département des Côtes d'Armor pour les sites des Dunes de Bonabri et des La Ville Berneuf et de sites étudiés spécifiquement comme les landes de Béliard dans le cadre de la migration des passereaux. Les données récoltées grâce à des études menées de manière transversale ont également été prises en compte car elles pouvaient concerner le territoire d'étude (suivis de la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc, suivis participatifs divers, atlas de la Biodiversité...).

- Certaines de ces études sont nommées ci-dessous :
- Atlas de la Biodiversité dans les communes, commune de Plérin, VivArmor Nature 2012
- État initial des connaissances sur la nidification des passereaux des landes de Béliard en 2011 : suivi qualitatif et quantitatif (GEOCA, 2011)
- Diagnostic des sensibilités avifaunistiques et préconisations concernant la pratique des sports de Nature, GEOCA (2015)
- Atlas de la Biodiversité dans les communes, diagnostic sur la commune de Saint Brieuc, VivArmor Nature 2015
- Synthèse des données naturalistes sur la commune de Langueux, VivArmor Nature 2015
- Etude avifaunistique sur les Dunes de Bonabri et les dunes de la Ville Berneuf (GEOCA 2019)

Vigilance

L'ensemble des données sont considérées comme des données opportunistes, fournies par des observateurs le plus souvent bénévoles et en dehors des protocoles. Elles ne sont donc pas exhaustives et certains secteurs peuvent manquer de données car moins propices à l'observation.

Il est à noter qu'il n'y a pas ou peu de données concernant les rapaces nocturnes qui sont pourtant présents sur les espaces boisés comme sur la pointe de Cesson, la vallée de Douvenant, du Vau Hervé et du Gouessant.

Au delà de ces vigilances, il est important de rappeler que pour le site Natura 2000 de la Baie de Saint Brieuc est, grâce à mobilisation des associations environnementales, les données sont importantes et actuelles.

Au total, 308 espèces ont été recensées sur la Baie de Saint Brieuc dont 109 espèces terrestres. 16 sont inscrites à l'annexe I, 19 sont inscrites en annexe II et 1 inscrite à l'annexe III de la Directive Oiseaux. Au total 60 espèces sont notées comme nicheuses ou susceptibles de l'être et 8 comme occasionnelles.

On peut citer 16 espèces sur le site qui sont classées en vulnérable sur la liste rouge France dont 9 nicheuses potentielles: le Bouvreuil pivoine (VU), le Bruant jaune (VU), le Chardonneret élégant (VU), le Cisticole des joncs (VU), la Linotte mélodieuse (VU), le Martin pêcheur (VU), le Serin cini (VU), la Tourterelle des bois (VU), le Verdier d'Europe (VU).

Et 11 espèces qui sont classées en quasi menacées comme l'Alouette des champs (NT), le Bouscarle de cetti (NT), le Faucon crécerelle (NT), l'Hirondelle des fenêtres (NT), l'Hirondelle rustique (NT), le Martinet noir (NT), le Pipit maritime (NT), le Pouillot fitis (NT), le Râle d'eau (NT), le Roitelet huppé (NT), et le Tarier pâtre (NT).

Cette richesse spécifique témoigne néanmoins de la diversité des milieux et de leur attractivité pour l'avifaune.

II. Les espèces relevant de la Directive

Seule une espèce est inscrite au FSD, la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*).

Code EU	Espèces non-listées au FSD Nom vernaculaire	Espèces non-listées au FSD Nom scientifique	Espèce hivernante	Espèce migratrice	Espèce nicheuse
Espèces inscrites en Annexe IV de la Directive Oiseaux 2009/147/CE					
A132	Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>		x	

Sur le territoire, on peut faire état de la présence de trois espèces nicheuses inscrites dans l'annexe I de la Directive : **le Faucon pèlerin, le Martin pêcheur et la Fauvette pitchou.**

Focus sur ces oiseaux d'intérêt communautaire :

Le Faucon pèlerin :

Les populations régionales sont en augmentation. La Baie de Saint Brieuc compte quelques couples nicheurs dont un se reproduit à proximité de la ZPS de la Baie de saint Brieuc Est.

L'enjeu est considéré comme fort au regard du classement de cette espèce sur les listes rouges.

Les principales menaces sont d'ordre anthropique et donc liées aux activités humaines notamment au travers du développement des activités de sport de pleine nature le long du GR 34.

Ces activités peuvent impacter à l'avenir les populations des Faucons pèlerins qui aimeraient se reproduire sur la Baie de Saint Brieuc au niveau des milieux rupestres.

La Fauvette pitchou :

Bien présente sur la frange littorale est, elle est assez bien répartie sur les landes d'Hillion à Lamballe Armor.

La partie ouest de la Baie n'est pas ou peu concernée, car les habitats ne répondent pas aux besoins écologiques de la Fauvette pitchou.

L'enjeu de conservation est difficilement quantifiable mais peut être considéré comme modéré, car cette espèce peut connaître des déclin rapides à la suite d'hivers rigoureux. Il est important que le site Natura 2000 puisse protéger les populations installées.

Sensible à la destruction ou à la modification des habitats, il est nécessaire de veiller à la non fermeture des milieux de landes.

Le Martin pêcheur d'Europe :

Espèce commune sur le littoral, le Martin pêcheur est bien présent sur la frange littorale. Il nidifie dans le périmètre et à proximité de la ZSC de la Baie de Saint Briec est. Il fréquente le site pour son alimentation notamment.

Sans réel suivi de cette espèce, il est difficile de donner une tendance d'évolution.

Cette espèce est très sensible à la destruction de son habitat notamment dus aux aménagements le long des cours d'eau mais aussi, au défrichement des parties boisées, de la pollution et de la baisse des peuplements piscicoles.

III. Les espèces patrimoniales

16 espèces présentes sur le site Natura 2000 sont inscrites sur l'annexe I de la DO mais ne justifient pas la désignation du site Natura 2000 t 19 espèces à l'annexe II et une seule à l'annexe III.

Tableau 1 : Statuts de protection et de vulnérabilité des espèces d'oiseaux inscrites à la DO et ne justifiant pas la désignation du Site Natura 2000 Baie de Saint Briec

Code EU	Espèces non-listées au FSD Nom vernaculaire	Espèces non-listées au FSD Nom scientifique	Espèce hivernante	Espèce migratrice	Espèce nicheuse	Proposition d'ajout au FSD
Espèces inscrites en Annexe I de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	x	x	Non-nicheur	
	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	x		Non-nicheur	
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>		x	Nicheur possible	x
A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		x	Nicheur possible	
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	x		Non-nicheur	
A080	Circaète Jean Le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>		x	Non-nicheur	
A346	Crave à bec rouge	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>			Non-nicheur	
A399	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	x		Non-nicheur	
A098	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>		x	Non-nicheur	
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	x	x	Nicheur possible	x
A 302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	x	x	Nicheur	x
A082	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	x	x	Nicheur possible	

A	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	x		Non-nicheur	
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	x		Nicheur possible	x
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		x	Non-nicheur	
A295	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>		x	Nicheur possible	
Espèces inscrites en Annexe II de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
A247	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	x		Nicheur certain	
A155	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	x		Non-nicheur	
A113	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	x		Non-nicheur	
A349	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	x		Nicheur certain	
A351	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	x		Nicheur certain	
A125	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	x		Nicheur	
A123	Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	x		Nicheur	
A342	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	x		Nicheur possible	
A287	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	x	x	Nicheur probable	
A286	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	x	x	Non-nicheur	
A285	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	x	x	Nicheur probable	
A283	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	x		Nicheur certain	
A343	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	x		Nicheur certain	
A206	Pigeon biset	<i>Columba livia</i>		x	Non-nicheur	
A207	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>		x	Non-nicheur	
A208	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	x		Nicheur certain	
A118	Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	x	x	Nicheur possible	x
A210	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		x	Nicheur probable	
A209	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	x		Nicheur probable	
Espèces inscrites en Annexe III de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
A115	Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	x		Nicheur possible	
Espèces migratrices de l'article 4.2 de la Directive Oiseaux 2009/147/CE						
A099	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>		x	Nicheur probable	

Focus sur quelques espèces patrimoniales

En dehors des 36 espèces inscrites à la Directive Oiseaux, 72 espèces d'oiseaux sont protégées au niveau national. La grande majorité sont des passereaux, le reste des espèces est composé de rapaces diurnes et nocturnes, de pics, de coucous, de martinets et de huppés.

Tableau 2 : Statuts de protection et de vulnérabilité des espèces d'oiseaux protégées en France présentes sur le Site Natura 2000 Baie de Saint Brieuc

Espèces non-listées au FSD Nom vernaculaire	Espèces non-listées au FSD Nom scientifique	Espèce hivernante	Espèce migratrice	Espèce nicheuse
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	x		Nicheur
Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>		x	Non-nicheur
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	x		Nicheur certain
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	x		Nicheur certain
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>		x	Non-nicheur
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	x		Nicheur probable
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	x		Nicheur certain
Plectrophane des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>		x	Non-nicheur
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	x		Non-nicheur
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	x		Nicheur certain
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	x		Nicheur probable
Bruant zizi	<i>Emberiza circlus</i>	x		Nicheur certain
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	x	x	Nicheur probable
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	x		Nicheur probable
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	x		Nicheur possible
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>	x		Nicheur possible
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	x		Nicheur possible
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	x		Nicheur certain
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		x	Nicheur certain
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	x		Nicheur possible
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	x	x	Nicheur certain
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	x		Nicheur certain
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	x	x	Nicheur certain
Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	x	x	Nicheur possible
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	x	x	Nicheur possible
Fauvette grissette	<i>Sylvia communis</i>	x	x	Nicheur certain
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>		x	Nicheur certain
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	x		Nicheur certain ?
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	x		Nicheur probable
Grosbec casse noyau	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	x		Non-nicheur
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	x		Nicheur probable
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		x	Nicheur certain

Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>		x	Nicheur certain
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		x	Nicheur probable
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>		x	?
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	x		Nicheur possible
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	x		Nicheur probable
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>		x	Nicheur possible
Martinet noir	<i>Apus apus</i>		x	Nicheur possible
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	x		Nicheur possible
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	x		Nicheur certain
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	x		Nicheur certain
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	x		Nicheur certain
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	x		Nicheur probable
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x		Nicheur probable
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>		x	Nicheur possible
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	x		Nicheur probable
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	x		Nicheur possible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	x		Nicheur possible
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	x		Nicheur certain
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>		x	Non-nicheur
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	x	x	Nicheur certain
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	x		Non-nicheur
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	x	x	Non-nicheur
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	x	x	Nicheur possible
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	x	x	Nicheur certain
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	x		Nicheur probable
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	x		Nicheur probable
Rossignol philomène	<i>Luscinia megarhynchos</i>		x	Nicheur probable
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	x		Nicheur
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		x	Nicheur certain
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	x		Nicheur certain
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	x		Nicheur probable
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	x		Nicheur probable
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	x		Nicheur probable

Tarier des près	<i>Saxicola rubetra</i>		x	Non-nicheur
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>		x	Nicheur certain
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>		x	Non-nicheur
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>		x	Non-nicheur
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	x	x	Non-nicheur
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	x		Nicheur certain
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	x		Nicheur probable

Le site Natura 2000 de la Baie de saint Brieuc recense plusieurs espèces patrimoniales inscrites sur la liste Rouge Nationale des oiseaux nicheurs (UICN & MNHN, 2011) : comme le Pipit farlouse, la Linotte mélodieuse, le Bouvreuil pivoine et plusieurs espèces inscrites sur la Liste Rouge Régionale comme la Bergeronnette flavéole, le Bouvreuil pivoine, le Bruant des roseaux, la Fauvette pitchou, le Pipit farlouse, la Rousserolle verderolle, et le Faucon pèlerin.

Il est important de rappeler que d'autres espèces sont listées comme déterminantes sur le plan régional pour la classification de ZNIEFF (DIREN 2003): Le Faucon pèlerin, le Roitelet triple bandeau, l'Hirondelle de rivage

Parmi les espèces possédant un statut de protection renforcé, certaines sont nicheuses et méritent donc une attention particulière: le Bouvreuil pivoine, la Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse, et le Roitelet à triple bandeau.

Espèces communes autrefois, leurs populations sont en déclin et sont aujourd'hui comme pour la Linotte mélodieuse inscrite sur la Liste Rouge Nationale, ou comme pour le Martin pêcheur et la Fauvette pitchou inscrites sur à l'annexe I de la Directive. (GEOCA 2012).

La fragmentation des milieux ouverts et des landes basses est souvent à l'origine de la baisse importante des populations, La Linotte mélodieuse inféodée à ces milieux a subi le plus fort déclin ces vingt dernières années avec la disparition de 75% de ses effectifs (Jiguet, 2011) d'où l'inscription sur la liste Rouge (UICN & MNHN, 2011). Les couples nicheurs se concentrent sur les secteurs de lande littorale (GEOCA 2012) et ils peuvent même être abondants avec 4 couples par 10 ha sur la lande de Béliard en 2011 (GEOCA 2011). Les landes restent le milieu où les effectifs restent encore stables, il est donc important de maintenir et de conserver le bon état des habitats. (GEOCA 2012).

Le Roitelet à triple bandeau est listé comme déterminant de ZNIEFF à l'échelle régionale. Cette espèce a connu des baisses d'effectifs importantes en France entre 1989 et 2008, mais les tendances européennes semblent montrer une certaine stabilité et elle n'est donc pas considérée comme menacée (Nédellec, 2012). (Natura Listes 2016). Peu commun dans les années 2000, cet oiseau est maintenant en forte progression en Bretagne (Février, 2014). Cette espèce est présente sur le site, et reste encore assez discrète, les milieux boisés présents dans le périmètre doivent être préservés et protégés. (Natura Listes 2016)

Bien que considérés encore comme relativement communs en période de nidification (Issa et Muller, 2015), le Chardonneret élégant, le Serin cini et le Verdier d'Europe ont récemment été classés comme vulnérables sur la liste rouge nationale des oiseaux nicheurs (UICN et al. 2016). En effet, un déclin de

leur population est observé depuis plusieurs années. Il en va de même pour le Faucon crécerelle, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir, dont les populations sont considérées comme quasi-menacées (UICN et al. 2016). Ces espèces sont très présentes sur le territoire et il est important de surveiller leurs populations tout en essayant de préserver leurs habitats.

La Tourterelle des bois a été contactée sur le site notamment au niveau de la vallée du Vau Hervé en 2019 et à proximité sur les Grèves de Langueux en 2020. Cette espèce est considérée comme vulnérable aussi bien à l'échelle nationale (UICN et al. 2016) qu'europpéenne (Birdlife international, 2015). Les causes sont multiples et touchent tout le cycle de vie de l'espèce : dégradation des habitats de nidification due à l'intensification de l'agriculture, baisse de la disponibilité alimentaire dans ses quartiers d'hiver africains, mauvaises conditions météorologiques et chasse en période de migration (Issa & Muller, 2015). (Natura Listes 2016) Inféodée au milieu bocager, elle est moins abondante sur la frange littorale. (GEOCA 2012). Il est donc nécessaire de maintenir un réseau et un maillage bocager avec une diversité de strates et d'essences sur le périmètre Natura 2000 pour préserver les populations. (GEOCA 2012)

IV. Les différents habitats terrestres spécifiques à l'avifaune

Les cordons littoraux

Les cordons de galets peuvent attirer des espèces nicheuses, sur le site de la Baie de saint Briec, ce n'est pas le cas, mais ces habitats constituent une zone refuge, de reposoir lors des grandes marées tout au long de l'année.

Menaces :

La surfréquentation de ces sites constitue un facteur de dérangement important, notamment près de la plage des Rosaires sur Plérin. Malgré une matérialisation du sentier de randonnée, le cordon de galets est utilisé pour traverser la plage.

Le site de Bon abri

Sur ce site, les habitats sont très favorables aux passereaux paludicoles. Les zones humides abritent quelques espèces nicheuses assez localisées en baie et parfois des espèces plus rares comme le Héron pourpré. Au niveau de la zone humide à l'ouest du site, il existe un intérêt très fort pour les espèces comme le Phragmite des joncs, le Cisticole des joncs, la Rousserolle effarvate, le Tarier pâtre et le Bruant des roseaux. (GEOCA 2015). Ce site est très important en période de reproduction mais aussi en période de migration pour les passereaux paludicoles. En 2020, un Bihoreau gris juvénile y a fait une halte et a pu profiter des mares pour s'alimenter.

Menaces:

La fermeture des milieux ou leur destruction par des aménagements anthropiques (ex le camping).

Estuaire du Guessant

Ce vallon boisé bien préservé peut être considéré comme un fort intérêt paysager et biologique. Des espèces de la Liste Rouge de France comme la Linotte mélodieuse, le Bouvreuil pivoine s'y reproduisent.

Menaces :

Mauvaise gestion de l'espace boisé, plantations de résineux, destruction des habitats avec des aménagements pour développer le tourisme par exemple.

Les prés salés

Zone avec un rôle majeur qui sert à la fois d'habitat, de reposoir, de zone d'alimentation, ou de zone de reproduction. Les espèces des milieux ouverts comme l'Alouette des champs, la Bergeronnette flageole, le Pipit farlouse ou encore le Cisticole des joncs y sont très bien représentés. **En période d'hivernage, le rôle des prés salés devient une zone d'alimentation et de repos pour le Hibou des marais ou une zone d'halte migratoire pour le Phragmite aquatique. (GEOCA)**

Les falaises littorales

Le site de la Baie de Saint Brieuc Est, les falaises n'abritent pas de colonies d'oiseaux à l'instar du Cap Fréhel. Peu d'espèces rupestres s'y reproduisent hormis quelques rapaces comme le Faucon crécerelle ou l'Effraie des clochers. Sur ces falaises, on trouvera par contre des espèces cavernicoles qui ont les Tadornes de Belon et les hirondelles de rivage. Les Hirondelles de rivage s'installent préférentiellement sur des zones d'érosion ou des parois verticales peu ou pas végétalisées. Les oiseaux y creusent des galeries pour s'y reproduire. (GEOCA 2015). Les suivis sont réguliers et on peut citer plusieurs sites où les colonies reviennent chaque année sur Caroual, la Ville Berneuf à Pléneuf-Val-André, Saint-Maurice et à l'Hôtellerie Hillion.

Les falaises sont également utilisées comme reposoir ou perchoir pour des rapaces sédentaires ou migrateurs tels que le Faucon pèlerin, le Faucon émerillon.

Menaces :

Malheureusement, sur le site de la Baie de Saint Brieuc, ces falaises sont impactées par la surfréquentation. La côte est de plus en plus prisée par les sports de Nature, et les manifestations sont de plus en plus fréquentes et importantes. A cela s'ajoute une érosion naturelle du milieu.

Les Landes de Béliard à la Cotentin

Les zones de landes abritent un peuplement avifaunistique riche et spécialiste de ces milieux. Très prisées tout au long de l'année, il n'est pas rare de croiser des populations importantes de Linottes mélodieuses. Cet habitat est également privilégié par la Fauvette pitchou et l'Hypolais polyglotte.

Menaces

La déprise agricole qui accélère l'enfrichement et la fermeture des milieux. Les incendies qui détruisent les habitats.

Le site de la Grève des courses (Hors ZSC mais en ZPS Baie De Saint Brieuc Est)

En dehors du périmètre Natura 2000, il est très prisé par les passereaux et assimilés en période de migration et de reproduction. La végétation alterne entre prairies pauvres, landes à ajoncs, fourrés, et secteurs colonisés par les chardons.

On a pu constater quelques indices de reproduction pour des espèces rares comme la Rousserolle verderolle, la Fauvette babillarde. (GEOCA 2015)

La Fauvette pitchou, la Locustelle tachetée, le Bouvreuil pivoine, la Linotte mélodieuse, le Cisticole des joncs, la Tourterelle des bois ou encore le Tarier pâtre sont autant d'espèces présentes sur cet espace.

En période migratoire, les milieux ouverts et semi-ouverts sont favorables à de nombreux oiseaux en halte comme le Tarier des prés, les Fauvettes, les Pouillots, le Torcol fourmilier, le Rossignol philomène ... Les populations y sont faibles par manque de superficie mais ce lieu est d'intérêt pour l'avifaune nicheuse et migratrice. (GEOCA 2015)

Le site de la Baie de Saint Briec Est peut être considéré comme une zone d'importance départementale pour la migration des oiseaux terrestres.

De manière générale, le bocage et le maillage paysager ont une grande importance pour les oiseaux non nicheurs. Les zones boisées et les cours d'eau jouent un rôle de corridors et permettent le déplacement en période migratoire ou de nidification. Les oiseaux suivent ces corridors pour leur alimentation (ex les mésanges et les roitelets).

A cela s'ajoutent les zones de friche, les fourrés littoraux et les escarpements rocheux. Ces milieux sont importants pour le stationnement et l'alimentation d'une grande diversité d'oiseaux, et ce durant toute l'année. **Les espèces d'intérêt patrimonial y sont notamment directement liées comme le Bouvreuil pivoine ou la Linotte mélodieuse**

En résumé, les zones de plus grand intérêt:

- **Le littoral, zones de falaise et de fourrés, pour leur caractère préservé et peu fréquenté**
- **Les landes pour leur intérêt d'habitats spécifiques**
- **Les espaces peu fréquentés avec peu de passage**
- **Les vallons boisés favorables à une diversité d'espèces ou à des espèces locales**

Les zones agricoles en bord de littoral pour leur attrait pour des espèces comme l'Alouette des champs.

V. Menaces et sensibilités

La Baie de Saint Briec se situe dans un secteur urbain où la démographie est dynamique et le développement de l'urbanisation est en constante évolution. Tout autour du littoral, on constate une pression importante sur les espaces naturels et agricoles. La ville de Saint Briec compte un port de commerce qui peut être considéré comme un facteur limitant pour la Baie de Saint Briec Est. De nouveaux aménagements portuaires sont en discussion et pourraient impacter l'estuaire.

La Baie de Saint Briec est également prisée et en période touristique la fréquentation peut être très importante. La frange littorale est donc un lieu où se développent le tourisme, et différentes activités comme les sports de nature, activités balnéaires, randonnée, parapente...

On peut alors en déduire que les principales menaces directes et indirectes qui pèsent sur la richesse et la diversité des peuplements avifaunistiques sont:

- Hausse démographique de la région entraînant une urbanisation et une artificialisation croissante du territoire: perte d'habitats, fragmentation, pollutions associées, aménagements...
- Accroissement des zones aux alentours avec une artificialisation de l'espace, augmentation des barrières écologiques, fragmentation du paysage, isolement des populations...
- Développement des activités touristiques ou de loisirs sur les espaces naturels ou littoraux (sports de nature, randonnée, VTT, trails...) : dérangement des espèces sensibles, banalisation du territoire, augmentation croissante de la pression pour l'organisation d'évènements sportifs....
- Gestion des espaces publics, et privés: artificialisation continue, gestion non différenciée, banalisation, introduction d'espèces exogènes, pollution par les pesticides.
- Gestion des espaces agricole: pollutions, remembrement, type de culture, gestion des haies, des friches....

Niveaux de zonage des sensibilités

En 2015, le GEOCA a mené une étude pour le compte du Département des Côtes d'Armor sur le zonage des sensibilités avifaunistiques par grands types de milieux et secteurs. La classification des sensibilités a été effectuée suivant trois critères selon chaque stade de leur cycle biologique :

Effectifs concernés

- Proportion de ces effectifs par rapport aux populations régionales à internationale set définition du statut patrimonial des populations présentes
- Sensibilité propre de chaque espèce (caractéristiques de vol, sensibilité aux activités humaines, spécificité alimentaire...)

Au regard des habitats et des espèces présents et des différents degrés d'importance et de sensibilités connus, 4 niveaux de zonage des sensibilités ont été définis par le GEOCA.

Niveau 1 : Ce niveau de sensibilité indique la présence tout au long du cycle annuel d'espèces patrimoniales jugées très sensibles aux perturbations anthropiques en un secteur géographique donné . Cela concerne les prés salés et les sites de reproduction d'espèces patrimoniales rares et localisées.

Niveau 2 : Ce niveau englobe majoritairement des secteurs à forte sensibilité. Il s'agit notamment des principaux reposoirs, des principales aires d'alimentation sur l'estran

Niveau 3 : Ce niveau est établi pour des sites d'intérêt secondaire au regard des niveaux 1 et 2. Cela se traduit par des secteurs de reposoirs d'intérêt secondaire, de zones d'alimentation plus grandes, ou des secteurs en périphérie de zone à enjeux forts.

Niveau 4 : Ce niveau représente certaines zones tampon à proximité de zones sensibles.

Le site Natura 2000 de la Baie de Saint Briec Est se caractérise par des zones de sensibilité très présentes sur tout le périmètre littoral, en partie terrestre et maritime. Certains secteurs de

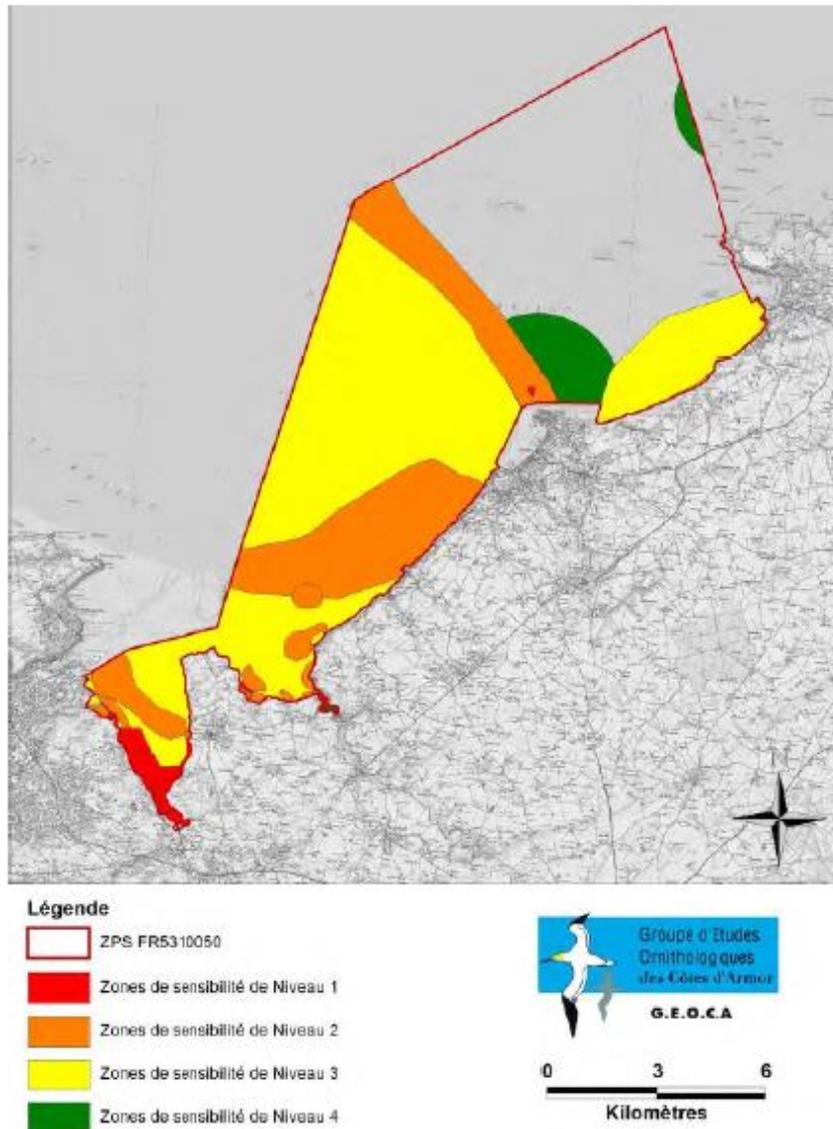


Figure 28. Cartographie des zones de sensibilité de niveaux 1 à 4 sur la ZPS baie de Saint-Brieuc Est

VI. État de conservation des oiseaux terrestres pour le site de la Baie de Saint Brieuc Est

Précisions pour les codes employés :

Nat : Protection nationale. Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Znieff : Liste des espèces déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en Bretagne

LR Eur. : Liste rouge européenne de l'UICN (2007)

LR Fr. nich. : Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2016)

LR Fr. hiv. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (hivernants) (2011)

LR Fr. pass. : Liste rouge des oiseaux non nicheurs de France métropolitaine (de passage) (2011)

LR Br. : Liste rouge régionale & Responsabilité biologique régionale ornithologique de Bretagne (2015)

Catégories Liste rouge IUCN : EX (Éteinte au niveau mondial), EW (Éteinte à l'état sauvage), RE (Disparue au niveau régional), CR (En danger critique),

EN (En danger), VU (Vulnérable), NT (Quasi-menacée), LC (Préoccupation mineure), DD (Données insuffisantes), NA (Non applicable), NE (Non évaluée)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nat	LR Eur.	LR Fr. nich.	LR Fr. hiv.	LR Fr. pass.	LR Br.	Etat de Conservation DO ST Echelle Europe	Etat de Conservation DO LT Echelle Europe	Etat de Conservation DO ST Echelle France	Etat de Conservation DO LT Echelle France
Espèces de l'annexe II de la directive oiseaux 2009/147/CE											
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	LC	NT	LC	NA	LC	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	X	LC	LC	LC		LC	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)
Bihoreau gris	<i>Nyctorax nyctorax</i>	X	LC	NT	NA	-	NA	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	X	LC	VU	NA	LC	DD	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	LC	LC	-	LC	LC	STABLE (0)	INCERTAIN (U)	STABLE (0)	STABLE (0)
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	X	LC	NT	NA	NA	EN	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	DECLIN (-)
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	X	NT	LC	NA	NA	EN	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	X	LC	LC	NA	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	X	LC	EN	NA	VU	NA	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Circaète Jean Le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X	LC	LC	NA	-	NA	STABLE (0)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	AMELIORATION (+)
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		LC	LC	LC	LC	LC	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	LC	LC	NA	-	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	AMELIORATION (+)
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	X	LC	LC	-	-	EN	STABLE (0)	INCERTAIN (U) INCERTAIN (U)	STABLE (0)	INCONNU (X)
Elan blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	X	LC	VU	-	NA	NA	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	LC	LC	LC	NA	LC	DECLIN (-)	INCERTAIN (U)	STABLE (0)	DECLIN (-)
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	X	LC	-	DD	NA	DD	STABLE (0)	AMELIORATION (+)	-	-
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	X	LC	LC	-	NA	NT	INCERTAIN (U)	INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	X	LC	LC	NA	NA	EN	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Fauvet à pitchou	<i>Sylvia undata</i>	X	NT	EN	-	-	LC	DECLIN (-)	INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	-	NT	LC	NA	NA	LC	DECLIN (-)	DECLIN (-)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	LC	LC	NA	-	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	AMELIORATION (+)	INCERTAIN (U) INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	NT	-	LC	NA	DD	/	/	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Grive muscienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	AMELIORATION (+)
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	X	LC	VU	NA	NA	NA	FLUCTUANT (F)	DECLIN (-)	FLUCTUANT (F)	FLUCTUANT (F)
Martin pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	X	VU	VU	NA	-	LC	DECLIN (-)	INCERTAIN (U)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	LC	LC	NA	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	STABLE (0)	INCONNU (X)
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	X	NT	VU	VU	NA	NA	STABLE (0)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	STABLE (0)
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	X	VU	-	-	VU	VU	DECLIN (-)	INCONNU (X)	INCONNU (X)	INCONNU (X)
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	LC	LC	-	-	LC	STABLE (0)	STABLE (0)	STABLE (0)	DECLIN (-)
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	X	LC	LC	NA	NA	LC	INCONNU (X)	INCONNU (X)	INCONNU (X)	INCONNU (X)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	LC	LC	LC	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	-	LC	NT	NA	NA	EN	INCONNU (X)	INCONNU (X)	STABLE (0)	INCONNU (X)
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	VU	-	NA	LC	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)	DECLIN (-)
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	LC	LC	-	NA	LC	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)
Espèces de l'annexe III de la directive oiseaux 2009/147/CE											
Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	LC	LC	-	-	DD	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)	AMELIORATION (+)

Autres espèces à enjeux sur le site :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nat	ZNIEFF	LR Eur.	LR Fr. nich.	LR Fr. hiv.	LR Fr. pass.	LR Br.
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Bec croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	X	-	LC	LC	-	NA	VU
Bergeronnet à printanière	<i>Motacilla flava</i>	X	-	LC	LC	NA	-	NT
Bergeronnet des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Bergeronnet grise	<i>Motacilla alba</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	X	-	LC	NT	-	-	LC
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	X	-	LC	VU	NA	-	VU
Plectrophane des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>	X	-	LC	-	NA	NA	NA
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	X	-	LC	EN	-	NA	VU
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	NT
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	X	-	LC	LC	-	-	EN
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	X	X	LC	LC	NA	NA	LC
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	LC
Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Chouet chevêche	<i>Athene noctua</i>	X	X	LC	LC	-	-	VU
Chouet hulot	<i>Strix aluco</i>	X	-	LC	LC	NA	-	DD
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	X	-	LC	LC	-	-	RE
Cistole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	X	-	LC	VU	-	-	LC
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	X	-	LC	LC	-	DD	LC
Ef faie des clochers	<i>Tyto alba</i>	X	-	LC	LC	-	-	DD
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Fauvet à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Fauvet babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	X	X	-	LC	-	NA	NA
Fauvet des jardins	<i>Sylvia borin</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Fauvet griseté	<i>Sylvia communis</i>	X	-	LC	LC	-	DD	LC
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	X	X	LC	LC	-	-	EN
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Héron garde bœufs	<i>Bulbucus ibis</i>	X	-	LC	LC	NA	-	EN
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	X	X	LC	LC	-	DD	LC
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	X	X	LC	LC	NA	-	LC
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglottus</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	LC
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	X	X	LC	NT	-	NA	LC
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	X	-	LC	NT	-	DD	LC
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	X	-	LC	LC	-	NA	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	X	-	LC	LC	-	-	NT
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	X	-	-	LC	NA	-	LC
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	X	X	LC	LC	-	DD	LC
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	X	-	LC	VU	-	-	LC
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	X	-	LC	DD	NA	NA	DD
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	X	-	LC	-	DD	NA	DD
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	X	-	NT	VU	DD	NA	VU
Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletus</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Pouillot fifté	<i>Phylloscopus trochilus</i>	X	-	LC	NT	-	DD	EN
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	X	-	-	LC	NA	NA	LC
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	X	X	LC	LC	NA	NA	LC
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	LC
Rousserolle effarvée	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	X	X	LC	LC	-	NA	LC
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	X	-	LC	LC	-	NA	EN
Rossignol philomène	<i>Luscinia megarhynchos</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	VU
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	X	-	LC	VU	-	NA	LC
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	X	-	LC	LC	-	-	LC
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	X	X	LC	VU	-	DD	CR
Tarier pâle	<i>Saxicola torquatus</i>	X	-	LC	NT	NA	NA	LC
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>	X	-	LC	LC	DD	NA	DD
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	X	-	LC	LC	NA	NA	RE
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	X	X	LC	NT	-	DD	EN
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	X	-	LC	LC	NA	-	LC
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	X	-	LC	VU	NA	NA	LC

Liste des espèces nicheuses des Côtes-d'Armor et niveaux de priorité départemental

Espèce	Priorité	Liste rouge France	Liste rouge Bretagne	Responsabilité biologique Régionale
Accenteur mouchet	0	-	-	-
Alouette des champs	4	NT	-	Mineure
Bec-croisé des sapins	2	-	VU	Modérée
Bergeronnette des ruisseaux	0	-	-	-
Bergeronnette grise	0	-	-	-
Bergeronnette printanière	3	-	NT	Mineure
Bondrée apivore	4	-	-	Modérée
Bouscarle de Cetti	4	NT	-	Modérée
Bourreuil pivone	2	VU	VU	Elevée
Bruant des roseaux	2	EN	VU	Modérée
Bruant jaune	3	VU	NT	Modérée
Bruant proyer	1	-	EN	Elevée
Bruant zizi	0	-	-	-
Busard Saint-Martin	1	-	EN	Elevée
Buse variable	4	-	-	Mineure
Caille des blés	4	-	-	Mineure
Chardonnet élégant	4	VU	-	Mineure
Choucas des tours	0	-	-	-
Chouette hulotte	4	-	-	Mineure
Cisticole des joncs	4	VU	-	Mineure
Corbeau freux	3	-	-	Mineure
Cornille noire	0	-	-	-
Coucou gris	0	-	-	-
Effraie des clochers	4	-	-	Mineure
Epervier d'Europe	3	-	-	Elevée
Etourneau sansonnet	0	-	-	-
Faisan de colchide	0	-	-	-
Faucon crécerelle	4	NT	-	Modérée
Faucon hobereau	3	-	NT	Elevée
Faucon pèlerin	1	-	EN	Elevée
Fauvette à tête noire	0	-	-	-
Fauvette babillarde	3	-	-	-
Fauvette des jardins	0	-	-	-
Fauvette grisette	4	-	-	Mineure

Fauvette pitchou	2	EN	-	Très élevée
Foulque macroule	0	-	-	-
Geai des chênes	0	-	-	-
Gobemouche gris	4	NT	-	Modérée
Grand Corbeau	1	-	EN	Élevée
Grimpereau des jardins	0	-	-	-
Grive draine	0	-	-	-
Grive musicienne	0	-	-	-
Grosbec casse-noyaux	2	-	VU	Modérée
Guêpier d'Europe	1	-	CR	Très élevée
Héron cendré	3	-	-	Mineure
Hirondelle de fenêtre	0	-	-	-
Hirondelle de rivage	4	-	-	Mineure
Hirondelle rustique	0	-	-	-
Huppe fasciée	3	-	-	Mineure
Hypolaïs polyglotte	4	-	-	Mineure
Linotte mélodieuse	4	VU	-	Modérée
Locustelle tachetée	4	NT	-	Mineure
Martinet noir	0	-	-	-
Martin-pêcheur d'Europe	3	VU	-	Mineure
Merle noir	0	-	-	-
Mésange à longue queue	0	-	-	-
Mésange bleue	0	-	-	-
Mésange charbonnière	0	-	-	-
Mésange huppée	0	-	-	-
Mésange nonnette	3	-	NT	Mineure
Moineau domestique	0	-	-	-
Moineau friquet	1	EN	EN	Élevée
Phragmite des joncs	3	-	-	Mineure
Pic épeiche	0	-	-	-
Pic épeichette	4	VU	-	Mineure
Pic vert	0	-	-	-
Pie bavarde	0	-	-	-
Pigeon colombin	4	-	-	Mineure
Pigeon ramier	0	-	-	-
Pinson des arbres	0	-	-	-
Pipit farlouse	2	VU	VU	Élevée
Pipit maritime	2	NT	-	Très élevée

Pouillot fitis	1	NT	EN	Elevée
Pouillot véloce	0	-	-	-
Roitelet à triple bandeau	4	-	-	Mineure
Roitelet huppé	0	-	-	-
Rougegorge familier	0	-	-	-
Rougequeue à front blanc	2	-	VU	Modérée
Rougequeue noir	0	-	-	-
Roussette effarvée	4	-	-	Mineure
Roussette verderolle	1	-	EN	Elevée
Serinet	4	VU	-	Mineure
Sittelle torchepot	0	-	-	-
Tarier pâle	4	NT	-	Mineure
Tourterelle des bois	4	VU	-	Mineure
Tourterelle turque	0	-	-	-
Troquet motteux	1	NT	EN	Elevée
Troglodyte mignon	0	-	-	-
Verdier d'Europe	4	VU	-	Mineure